

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 11

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

preté méticuleuse, dont les fâcheux interstices pouvant laisser pénétrer le froid, l'humidité, sont soigneusement obstrués avec ce mastic résineux.

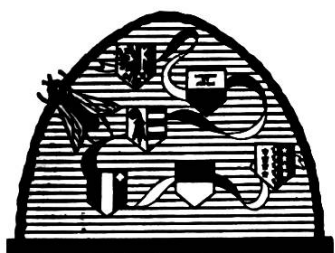
Pour elle, inconsciemment, c'est l'or blond du miel savoureux, l'abondance, la fortune de la ruche. Le logis terminé, et bien meublé de miel, elle songe à la famille, à la prospérité... C'est alors qu'entrent en jeu ces gros fainéants de mâles, qui se laissent vivre mollement sans rien faire au milieu de l'active association ouvrière, jusqu'au jour du vol triomphant et mortel...

Gloire à la reine. La prospérité est assurée, et bientôt une légion de nouvelles citoyennes de l'air rajeuniront la ruche. Quant aux mâles inutiles, à la porte, Messieurs ! Vous serez massacrés sans pitié.

Oui, les abeilles pensent, observent, comparent, dirigent leur action suivant un but nettement déterminé. La division du travail est poussée à l'extrême dans la collectivité. Ces petits êtres se dirigent dans un sentiment parfait de la justice vers le résultat le plus productif et le meilleur.

Par la vie sociale de leurs mœurs, les abeilles font songer aux organisations humaines — avec toute la différence qui peut séparer un insecte d'un homme, — et il semble même, parfois, que nous pourrions envier et imiter certains principes de leur régime. Elles sont organisées, disciplinées, économes, intelligentes, toutes qualités qui assurent la prospérité des ruches comme celle des nations. Il y a chez elles aussi des voleuses, des « sans conscience » qui vivent de rapines, en cambriolant les autres ruches. Il y a aussi des batailleuses, qui dégénèrent rapidement, et se livrent au pillage et à la débauche, au lieu de travailler. Mais à côté de ces échéances, que de merveilles !

Elle brillait dans notre ciel depuis les premiers âges du monde sans rien changer de ses chefs-d'œuvre, il faut aller très loin, très loin sur notre planète pour voir cette constellation. Avez-vous le sentiment qu'avec toutes les inventions inimaginables que la science créera d'ici là, que la civilisation y gagnera ? Souhaitons au moins qu'il y ait encore des fleurs à butiner pour les abeilles, des ruches et du miel pour le bien-être de l'humanité !



LA VIE DE NOS SECTIONS

Comptes rendus

Montagnes neuchâteloises

Magnifique, ce dernier dimanche de septembre, bien ensoleillé, succédant enfin à une interminable série de jours pluvieux et froids ! Il a permis au paysan de la région de travailler avec retardement ses moissons, ses regains. Il a permis aux nombreux amis de la nature de s'évader à nouveau et de constater que déjà l'automne marque son empreinte un peu partout. Il a aussi permis aux apiculteurs des Montagnes neuchâteloises et à leurs familles de se rassembler pour la traditionnelle torrée.

C'est dans la pâture de la ferme de Bois-Gentil sur Le Locle, dans le voisinage immédiat du rucher du président de section, M. Ch. Huguenin, que saucissons et poulets ont mijoté sous la cendre.

Rien ne manquait à ce rendez-vous au caractère familial où les participants apprécieraient une excellente soupe, puis thé et café obligeamment offerts par la famille Huguenin.

Les commentaires sur l'année apicole, qui prend fin, et sur les projets d'avenir vont bon train. Si le programme d'activité prévu pour 1967 a dû être

modifié en raison de l'épidémie de loques constatée dans la région, cette dernière invitation au rassemblement des apiculteurs des Montagnes neuchâteloises a donné pleine satisfaction à tous les participants.

Merci aux organisateurs de la torrée et tout spécialement au président et à son épouse, pour leur attention très appréciée.

G. M.

Sortie annuelle de la section d'Ajoie - Clos-du-Doubs

Nous avons profité du jour férié du 15 août pour faire notre sortie annuelle. Cette année, notre comité avait choisi « la station de fécondation du Chasseral ». C'est par un beau ciel ensoleillé qu'une quarantaine de membres accompagnés de leurs épouses montèrent dans un somptueux car à 13 h. 30.

Tout en bavardant et en admirant le paysage, nous arrivons à Orvin où nous attendait M. Liechti chef de la station. C'est par un chemin montant, sablonneux qu'après une bonne demi-heure de marche nous sommes arrivés au but de notre randonnée.

Lorsque tout le monde fut là, le maître de céans nous donna un petit aperçu de ce qu'était la station.

L'emplacement : c'est un coin isolé, rocailleux. Les ruches les plus proches sont à 3 km. 500 à l'est, 4 km. 500 à l'ouest et environ 3 km. au nord. Toutes ces ruches ont été débarrassées de tous les faux bourdons et les reines ont été changées. Ainsi la pureté de la race carniolienne peut être assurée à un pourcentage élevé. L'aménagement du terrain et les travaux inhérents à la station se font bénévolement par les membres de la section des apiculteurs-éleveurs. Chaque apiculteur peut apporter des ruchettes à faire féconder mais elles doivent être munies du certificat de santé délivré par l'inspecteur cantonal et libres de tout faux bourdon. A ce jour la station comptait encore une centaine de ruchettes.

Les trois colonies productrices de faux bourdons sont fournies par la section du Liebefeld. Pour couvrir les grands frais il est perçu une petite finance de



Station de fécondation du Chasseral

3 francs par ruche de fécondation. Cette année, la station aura reçu 450 à 500 ruches avec un pourcentage très élevé de bonne fécondation.

Merci M. Liechti de vos aimables paroles et de votre dérangement. Après cette visite instructive nous avons fait un petit arrêt à l'Hôtel du Chasseral. Quelle réception nous fut réservée... non par la fanfare du lieu ni l'hôtesse, mais par l'harmonie de la chaîne des Alpes enneigées dont les pieds trempaient dans le bleu de l'ombre du soir et les cimes se doraient au soleil couchant.

C'est à la nuit tombante que nous regagnons notre Ajoie. Un souper copieux et savoureux nous fut servi à l'Auberge du Raisin à Asuel. La soirée familière commença sous le dynamisme de notre collègue Laubscher plein d'entrain et de verve, les bons mots et les chansons firent passer le temps trop vite et l'heure de fermeture avait largement sonné lorsque chacun rentra chez soi, heureux et content de cette belle promenade.

Merci au comité, à son président et son caissier de la joie qu'ils nous ont procurée.

Un participant.

Assemblée des délégués de la Fédération jurassienne

L'assemblée annuelle des délégués de la Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture s'est tenue samedi 16 septembre 1967 à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Porrentruy. M. J. Biétry jun., en ouvrant la séance, salua les représentants des sections qui forment la Fédération jurassienne ainsi que M. E. Wiesmann, membre d'honneur, ancien président de la section Erguel-Prévôté. Le président, M. Biétry, donna connaissance de son rapport annuel. Il annonça que l'an prochain aura lieu une assemblée générale de la fédération qui revêtira une importance particulière puisqu'elle aura à choisir un nouveau président, le mandat de celui-ci se terminant en 1968. M. Biétry retraça l'activité de la fédération en 1967, relevant tout particulièrement la nomination au sein de la SAR de M. Joseph Voyame, président de la section Jura-Nord, en remplacement de M. Henri Broquet, président d'Ajoie-Clos-du-Doubs, qui n'était pas rééligible. Dans son rapport, le président a également parlé des cours de vulgarisation apicole qui ont déjà permis de revaloriser l'apiculture. Les maladies des abeilles ont également retenu l'attention du président. Comme elles semblent être en recrudescence, il émit le vœu que la lutte contre les maladies soit menée à la fois sur tous les fronts et qu'une équipe renforcée procède, dès le printemps prochain, à la visite de tous les ruchers dans les régions contaminées.

M. Léon Jecker, sous-commissaire pour les maladies des abeilles, donna ensuite connaissance de l'état sanitaire des ruchers dans le Jura. Il accepta la proposition du président pour étude. Cette question sera débattue au printemps prochain par l'assemblée des inspecteurs. Puis, M. L. Jecker fit un tour d'horizon et cita les localités particulièrement touchées par les maladies dont celles de l'Ajoie qui sont les plus atteintes par la loque américaine. Le sous-commissaire renseigna également les délégués sur l'état de la caisse cantonale des épizooties. Par suite des nombreux cas de maladies à indemniser, les cotisations par colonies ont dû être portées à 40 centimes et ce montant est loin de suffire au paiement de indemnités versées aux apiculteurs. Il appartenait ensuite à M. J. Voyame, responsable des cours de conseillers apicoles de donner un aperçu de l'activité de ceux-ci. Il regretta qu'ils ne soient pas assez soutenus par leur comité. Il signala que le rucher de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon est actuellement en plein développement, grâce à l'appui de M. Cuttat, directeur.

La station de fécondation du Chasseral a fait l'objet d'un long débat. On demanda quelques explications pour savoir si cette station est privée ou accessible à tous les apiculteurs désirant faire de l'élevage de reines. M. Jean Henzi, président de la section Erguel-Prévôté, donna les renseignements nécessaires. Il est juste de dire que cette station a été réalisée par cinq apiculteurs qui l'ont financée eux-mêmes. Une longue discussion suivit, au cours de laquelle plusieurs

délégués se prononcèrent, les uns exprimant leur mécontentement, d'autres soutenant l'initiative des promoteurs. Tout ce dialogue se termina par des félicitations apportées à M. Henzi, qui a été l'animateur de cette station de fécondation qui, sous la direction technique de M. Hans Schneider, du Liebefeld, donnera certainement satisfaction à l'apiculture jurassienne.

Après que M. Emile Wiesmann eut dit tout le plaisir qu'il éprouvait de se retrouver avec d'anciens collègues, M. Biétry leva cette séance qui, si les discussions furent vives à certains moments, se termina cependant dans un esprit de belle camaraderie. L.

Convocations

Section de Moudon et environs

Chaque membre est invité à participer à notre prochaine assemblée générale d'automne qui se tiendra le dimanche après-midi 12 novembre 1967, dès 13 h. 30, à l'Hôtel du Pont, à Moudon. L'ordre du jour est le suivant : 1. Appel ; 2. Lecture et adoption du procès-verbal ; 3. Admissions et démissions ; 4. Vétérans ; 5. Nomination des délégués à la cantonale et à la romande ; 6. Rapport de l'inspecteur sur l'état sanitaire ; 7. Encaissement des cotisations 1968 ; 8. Propositions individuelles ; 9. Tribune libre. *Le comité.*

Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

L'assemblée générale d'automne a été fixée au dimanche 26 novembre prochain au Jura-Simplon, à Porrentruy, à 14 h. 15.

L'ordre du jour sera transmis à chacun dans un rappel en temps voulu. Que chacun retienne cette date. *Le comité.*

Section des Alpes

L'assemblée générale ordinaire d'automne aura lieu à Villeneuve, le dimanche 12 novembre prochain dans la grande salle de l'Hôtel de la Truite, à 14 h.

Nous vous soumettons l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée ; 2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée de printemps ; 3. Admissions, mutations et décès ; 4. Rapports : a) du président, b) du caissier, c) des vérificateurs des comptes ; 5. Nomination d'un suppléant de la commission de vérification des comptes ; 6. Propositions individuelles ; 7. Divers ; 8. Film.

Nous espérons que chacun se fera un plaisir de réserver ce dimanche pour fraterniser avec ses collègues. Comme d'habitude, les parents et amis de nos membres sont les bienvenus à cette réunion. *Le comité.*

Société d'apiculture de Lausanne

L'*amicale de novembre* aura lieu, comme de coutume, le deuxième samedi, soit le 11 novembre à 20 h. 15, au Restaurant de Grancy, av. du Rond-Point 1. Notre président R. Bovey nous parlera de l'apiculture aux USA et au Canada. Clichés. *Le comité.*

A vendre, en bloc, pour cessation d'activité : 4 ruches, 1 ruche d'élevage, 1 ruchette, système DB, complètes sans abeilles, 1 armoire à cadres pour 300 cadres de hausse ou 80 cadres de corps, env. 120 cadres hausse et corps, montés et bâtis, bidons toutes grandeurs, enfumoirs, soulève-cadres, brosses et divers petit matériel. Bas prix. S'adresser à **Fernand Ketterer, Sous-Chapponeyres 8, 1800 Vevey, tél. (021) 51 36 45.**

A vendre rucher-pavillon, 9x2.30 m, bien éclairé et facilement démontable, couvert de tuiles, pour 23 colonies DB. Tél. (021) 81 14 16.